

AVIS CA-2022-02

Relatif à la nomination des membres du Comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique de l'UPEC.

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'avis de la commission des moyens de l'UPEC en date du 15 décembre 2021 portant sur l'objet de la présente délibération ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration (CA-2021-68) approuvant la création et le règlement intérieur du Comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (CEDIS) ;
- VU** l'article 2 du règlement intérieur du CEDIS UPEC ;
- VU** le projet d'arrêté de nomination des membres en annexe de la présente délibération ;

Considérant que l'article 2 du Règlement intérieur du CEDIS de l'UPEC dispose que la composition du présent comité est arrêtée par le Président de l'Université après avis du Conseil d'administration, en essayant autant que possible de rassembler une pluralité de profils, tant en termes de corps d'agents publics que de domaine d'expertise ;

Considérant que les personnes suivantes se sont proposées pour siéger au sein du CEDIS **Madame Sandrine CHANTEPIE-LABORDE**, Ingénieure en Biologie, Gly-CRRET, au sein de l'Unité de Formation et de Recherche de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, **Madame Claudia GHICA-LEMARCHAND**, Professeur des universités en Droit privé et sciences criminelles, au sein de l'Unité de Formation et de Recherche de la Faculté de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, **Madame Peggy LAFUSTE**, Professeur des universités en Biologie au sein de l'Unité de Formation et de Recherche de la Faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil-Val-de-Marne, **Madame Cendrine WASZAK**, Maître de conférences en Sciences de l'Education, au sein de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de Créteil, de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 28 janvier 2022 en formation plénière, à 29 membres présents ou représentés avec 28 votes « pour » et 1 « abstention »



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE,
EN SÉANCE DU 28 JANVIER 2022

ARTICLE UNIQUE :

DONNE UN AVIS FAVORABLE, à la composition du CEDIS UPEC telle que présentée au sein du considérant 2.

Fait à Créteil, le 28 janvier 2022

**Le Vice-Président
du Conseil d'administration**



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

